

02/10

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION**PROCÈS-VERBAL****DE LA SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2022****Présents :**

Sarah BONVALET-YOUNES, Céline BUON, Raphaël CHARPENTIER (départ à 9h10, procuration à Guillaume FARDE), Kévin COHEN, Jean COTTE, Florence DANTON, Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA, Mael DALGLIESH-LEMOINE, Golvine DE ROCHAMBEAU, Mario DEL PERO, Grégoire ÉTRILLARD, Guillaume FARDE, Emiliano GROSSMAN, Pauline LEBARON, Ann-Sophie SCHOEPFEL, Jérôme SGARD.

Absents ou excusés

Théo GAUDY, Cassandre REMOND.

Assistaient à la séance :

Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la formation par intérim
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Sylvie HERLICQ	Déléguée ressources et vie enseignantes
Sébastien THUBERT	Directeur de la vie de campus et de l'engagement
Mathias VICHERAT	Directeur de l'IEP de Paris
Baptiste VIVIEN	Responsable de l'engagement étudiant

*

* *

I. Validation des initiatives étudiantes pour le semestre de printemps 2021-2022	8
II. Validation des conventions annuelles 2021-2022 des associations permanentes	10
III. Adoption des financements des projets étudiants soumis à l'avis de la Commission de la vie étudiante du 24 janvier 2022	11
IV. Point d'actualité sur le semestre de printemps	11
V. Point d'étape relatif à CIVICA : préparation de la phase 2 (2022-2026)	12
VI. Échange d'informations sur des questions diverses	15

CONSEIL DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DE LA FORMATION

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 FÉVRIER 2022

La séance est ouverte à 8 heures 37 par Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA en mode mixte présentiel/distanciel.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Bonjour à toutes et tous. Je voulais souhaiter la bienvenue à M. VICHERAT qui est là pour présenter sa feuille de route pour cette année. Et, je voulais également souhaiter la bienvenue en Conseil à M. DALGLIESH-LEMOINE qui sera l'élu UNI dorénavant.

Je vous passe la parole à M. VICHERAT.

Mathias VICHERAT

Merci beaucoup. Bonjour à toutes et tous. Je vous propose de présenter en une dizaine de minutes, rapidement, une actualisation de la feuille de route qui correspond, en fait, aux éléments du programme que j'avais déjà eu l'occasion d'évoquer pour que l'on ait une vingtaine de minutes de questions/réponses. Dans le cadre du programme, en réalité, j'avais axé la stratégie autour de deux vocables : l'apaisement d'un côté et le dépassement de l'autre. Et, je voulais vous dire un peu où j'en étais deux mois après, ainsi que les équipes sur ces deux vocables. Sur l'apaisement, d'abord, on a beaucoup travaillé avec les organisations syndicales pour lancer d'ici quelques jours une consultation de tous les salariés, comprenant évidemment aussi les enseignants. Les questions ont été discutées avec les organisations syndicales. Il y a des questions fermées à choix multiples. Il y a des questions ouvertes qui permettent de faire émerger des idées. On a travaillé avec le CSO aussi sur la méthodologie et le choix des questions. On a retenu une plateforme. Et, on devrait lancer normalement, je pense, fin de cette semaine ou début de semaine prochaine au maximum la consultation. L'idée est de la faire durer à peu près un mois. On verra en fonction du nombre de réponses si l'on prolonge pour avoir après un dispositif et une méthodologie, à la fois une réunion avec les organisations syndicales, une bobinette avec l'ensemble des salariés, et des groupes de travail. Des choses pourront être faites rapidement. Il y a des choses qui demanderont évidemment la mise en place de groupes de travail. L'idée étant d'avoir tous les ans ce type de consultation.

En ce qui concerne les étudiants, j'ai eu l'occasion et le plaisir de rencontrer les organisations syndicales étudiantes. On a discuté de pas mal de sujets. J'ai aussi rencontré des associations permanentes. Je ne vais pas être exhaustif, mais juste pour vous dire les points sur lesquels on travaille. On a évidemment le sujet de la santé avec la création d'un centre de santé et les liens avec la CNAM et l'ARS que l'on doit créer. On a aussi le sujet des associations sportives et de la question de la banalisation du créneau du jeudi sur laquelle l'on travaille à la fois avec Myriam DUBOIS-MONKACHI coté DFI, avec les écoles côté Master, pour permettre une cohérence. Et, je pense que ça avance plutôt dans la bonne direction. On a aussi, à l'occasion de mes différentes visites dans les campus — il ne me reste plus que Menton — j'ai pu avoir des remontées sur la vie associative, sur les demandes de suivi individualisé, sur les questions de trésorerie pour quelques associations au plan local. Donc, cela a permis d'avancer sur des ajustements nécessaires.

En ce qui concerne l'apaisement, toujours, sur les violences sexuelles et sexistes, on a avancé puisque j'ai recruté une présidente de la cellule d'enquête qui est arrivée il y a quelques semaines : Mme Catherine Fischer-Hirtz qui commence à définir une méthodologie pour rendre nos dossiers plus robustes qu'ils ne l'étaient auparavant. On a une référente. Maintenant, le dispositif étant complet, avec France Victimes, l'idée est de mieux communiquer auprès de toutes les communautés sur ce dispositif. La formation que vous avez sans doute suivie les uns et les autres va être améliorée pour être rendue plus concrète et opérationnelle sur le dispositif de Sciences Po. Il y aura au niveau des fiches de liaison dans le système informatique des professeurs et des enseignants vacataires les éléments avec les numéros de téléphone, les mails, etc., pour que ce soit réellement opérationnel. Sur la discrimination, on est en train de réfléchir à la bonne méthode. L'idée étant de pouvoir lancer assez rapidement un groupe de travail pour avoir le même dispositif sans doute à l'arrivée que pour les VSS.

Sur le pluralisme, avec Sébastien THUBERT et les organisations étudiantes, on a avancé sur un dispositif, notamment pour les Présidentielles, pour avoir un cadre commun à l'ensemble des candidats et des candidates qui à la fois associe les académiques, et il y a déjà eu une occurrence avec le parti animaliste. Nous avons deux membres de la faculté permanente : Réjane SÉNAC d'un côté et Xavier RAGOT de l'autre, pour avoir cette perspective scientifique. C'est comme cela qu'on l'a appelé au dialogue avec les candidats. Et, on va continuer avec les autres candidates et candidats. Donc, on a cadré un cadre de pluralisme qui s'impose à toutes et tous.

Sur la déontologie, j'ai aussi recruté un président de la Commission déontologie : Patrick MATHÉ qui est un ancien magistrat du judiciaire, et qui va donc présider cette Commission déontologie. Vous savez que le président est en fait extérieur à Sciences Po, nommé par le directeur. Pour les prochains conseils, à la fois le Conseil de l'Institut et le Conseil d'administration, il y aura des nominations de membres.

Sur le sujet communication, vous avez vu que je n'ai pas souhaité m'exprimer dans les deux premiers mois de mon arrivée. En revanche, la rentrée, à mon avis, justifiait le fait de remettre les points sur les « i » sur une série de choses, et de clarifier notamment une série d'attaques dont on était l'objet. Je vais continuer à faire ce travail de pédagogie. Je voudrais ne pas le faire seul. Donc, je suis en train de discuter avec certains membres de la faculté permanente aussi pour faire monter d'autres figures de Sciences Po, évidemment d'abord sur leur projet et sur leurs travaux, mais aussi je pense que c'est important que Sciences Po puisse être plus présent dans les médias. Cela participe du rayonnement et cela participe aussi d'une forme de pédagogie sur ce que l'on est. Et, donc, aussi, évidemment mettre davantage l'accent sur la Recherche.

Je voulais vous dire également, sur le *naming*, que j'allais lancer avec Laurence BERTRAND-DORLÉAC un dispositif pour faire en sorte — on était dans une première phase de *naming* notamment à St-Thomas qui relevait du mécénat. Évidemment, l'idée est d'avoir d'autres noms avec des noms qui ont jalonné l'histoire de Sciences Po ou de figures intellectuelles. L'idée est d'avoir une commission qui permet d'établir une liste de noms possibles pour une série de salles, de lieux. Je pense, par exemple, à l'amphithéâtre de Reims qui n'est pas dénommé. C'est pourtant notre plus grand amphithéâtre, et pour avoir au cours de l'année des 150 ans une série de propositions de votes autour de noms de lieux. C'était pour la partie apaisement.

Pour le dépassement, quelques informations. Sur la transition numérique et transition écologique pour lesquelles j'avais fait les priorités dans le cadre de mon programme, sur la transition numérique l'on avance bien puisqu'on va recruter trois enseignants de la faculté permanente spécialistes du numérique : un Data Scientist, un économiste et un juriste. Une précision, on va s'appuyer sur la dotation McCourt qui est de 25 millions d'euros sur dix ans. Et, avec le Medialab, on développe la Recherche et tous les éléments de pédagogie pour les enseignements en matière de transition numérique. Sur la transition écologique, j'ai annoncé en première année qu'il y aurait un cours obligatoire de deux fois 12 heures sur la transition écologique dès septembre 2022. Donc, les maquettes vont s'adapter à cette condition qui avait déjà été portée par le rapport Latour et le rapport de Charlotte HALPERN. Sur la question des Postdocs, on va aussi embaucher une dizaine de Postdocs sur la transition écologique avec des bourses que l'on est en train de financer. Bruno LATOUR est très investi là-dessus. Je l'ai vu assez longuement, et l'on va donc avoir une série de Postdocs sur la transition écologique. Enfin, il y a une Task Force académique copilotée par Charlotte HALPERN et Pierre CHARBONNIER pour développer notamment dans les écoles une approche de la transition écologique qui irrigue davantage, et donc cela va être lancé rapidement.

Sur la formation continue, on est en train de changer un peu le modèle pour développer plus de formations courtes et de formations intra, c'est-à-dire qui peuvent être plus agiles pour répondre aux besoins des entreprises ou des collectivités parce qu'on a décidé aussi d'être plus présent avec les collectivités. On a aussi l'ambition de coconstruire avec les écoles davantage qu'aujourd'hui des propositions de formations continues. L'idée est évidemment de développer davantage la formation continue par rapport à aujourd'hui. J'ajoute, dans le cadre de la disparition de l'ENA, que j'ai eu des rencontres avec l'INSP, sa nouvelle directrice, pour avoir une coopération plus forte, et pour faire des propositions d'offres de formations initiales. Donc, le principe a été retenu. Encore faut-il maintenant que l'on construise cela notamment avec l'École des Affaires publiques. En ce qui concerne l'international, une série de choses, mais je tiens simplement à souligner que le renforcement de CIVICA, notre alliance européenne, est vraiment un élément important. J'ai eu l'occasion d'avoir une série de réunions là-dessus. On va répondre à un appel à projets de 18 millions d'euros d'ici mars. Et,

notre idée est de renforcer cette alliance pour en faire un partenariat structurant à la fois pour les étudiants, les enseignants. On voudrait développer une école doctorale européenne ainsi qu'une carte de bibliothèque européenne. C'est l'une de nos ambitions dans le cadre de CIVICA.

Je souhaite aussi développer — on a eu beaucoup de réunions avec les ALUMNI — plus de synergies entre Sciences Po, la direction, et les ALUMNI parce qu'on voit sur les carrières, par exemple, ou l'insertion professionnelle qu'il peut y avoir encore des problèmes de cohérence. On va lancer une consultation des ALUMNI avant l'été pour les impliquer davantage sur la stratégie. Et, on va évidemment continuer à renforcer le mécénat des ALUMNI. Vous savez que l'on a levé 900 000 euros pour les sièges en BOUTMY fléchés vers le bien-être et la santé étudiante. Et, on va continuer à développer ces offres et ces propositions de mécénat.

Sur l'égalité des chances, on travaille beaucoup avec la DFI sur la nouvelle vague de lycées et d'établissements qui rentreront — vous savez qu'il en reste 34, on en est à 166. J'ai donc une série de discussions avec les recteurs notamment pour avoir cette nouvelle liste avant 2023 qui nous permettra de boucler la boucle sur les 200 établissements qui seront en partenariat avec nous pour les CEP. Vous vous souvenez que l'on va passer de 10 à 15 % pour les admissions avec des CEP.

Sur l'apprentissage, c'est un élément vraiment important. Aujourd'hui, toutes les écoles de Master ne proposent pas l'apprentissage. Et, on voit que c'est une demande très forte côté des étudiants. C'est une demande forte qui est justifiée parce que quand on regarde les niveaux d'insertion professionnelle entre apprentissage et non-apprentissage, en apprentissage c'est encore plus élevé. Et, par ailleurs, on a la possibilité de développer l'apprentissage avec beaucoup d'entreprises. C'est aussi un modèle économique vertueux pour Sciences Po. Donc, les écoles qui aujourd'hui ne le font pas, je leur ai demandé de pouvoir le faire. Elles vont le faire.

Enfin, je voulais dire un petit mot des 150 ans puisque quand je suis arrivé le projet sur les 150 ans était encore en construction. Il y a un beau livre, un livre autour des 150 ans qui est prévu. Et, c'est à nous d'inventer le reste. Quand je dis que c'est à nous, c'est aussi au sein de cette instance. Il faut vous dire ce que l'on a construit jusqu'ici en plus. Il y aura une semaine des libertés académiques en septembre autour des 150 ans. On va fêter aussi dans les campus qui n'ont pas pu fêter leurs 20 ans. On va faire des combos à Dijon et Nancy de 20/21 ans et 150 ans sur place avec les autorités locales, les ALUMNI, etc. Donc, on va faire une série de festivités. On va aussi avoir une série d'anciens qui nous ont envoyé de petites capsules vidéo sur leurs meilleurs souvenirs et ce qu'ils souhaitent à Sciences Po. Donc beaucoup d'anciens aux parcours différents. On va lancer aussi une étude grâce au CEVIPOF qui n'a pas été réalisée depuis 17 ans pour connaître les étudiants de Sciences Po. On avait une étude qui était sortie en 2004. Là, nous aurons d'ici juin une nouvelle étude pour les étudiants de Sciences Po conduite par le CEVIPOF. On va aussi lancer un partenariat avec Radio France sur les contenus de cours de Sciences Po pour qu'ils puissent être mis en Podcast comme c'est le cas pour les cours du Collège de France. On discute aussi avec les syndicats sur les expositions autour de certains métiers à Sciences Po au fil des âges. Je pense au métier d'appariteur. On voudrait aussi faire un focus sur l'histoire syndicale à Sciences Po. Et, on a aussi une série de colloques prévus autour des 150 ans de Sciences Po. Si vous avez des idées, nous sommes évidemment preneurs parce qu'on souhaite développer le plus possible ces 150 ans, et plus l'égrener tout au long de l'année. C'est ce que je voulais vous dire en propos. J'ai évidemment oublié beaucoup de choses, mais c'était pour vous dire un peu en matière d'actualisation de la feuille de route où l'on en était. Je pense que l'on a une dizaine, une quinzaine de minutes pour des questions ou des échanges. Est-ce bien cela ?

Pauline LEBARON

Bonjour. Merci beaucoup pour cette intervention. Pour me présenter, je suis l'une des élus UNEF dans le Conseil. Avec les autres élus UNEF, on aurait plusieurs questions à vous poser. Je vais commencer par ce qui nous préoccupe particulièrement à l'UNEF, c'est l'enjeu de la lutte contre la précarité étudiante qui existe aussi à Sciences Po malheureusement. Et, là-dessus, on voulait en savoir plus sur ce qui était prévu pour les prochains mois. Déjà, d'une part, sur l'aspect d'accompagnement social des étudiants, renforcement des aides financières, renforcement aussi du budget notamment pour l'accompagnement social des étudiants. Et, par ailleurs, ce qui nous pose énormément de problèmes actuellement dans le système de Sciences Po, c'est que l'on a Sciences Po qui a une responsabilité forte dans les difficultés financières des étudiants et des familles, avec des frais d'inscription qui sont exorbitants pour une part non négligeable des étudiants. Et, en particulier pour les étudiants étrangers

hors Union européenne qui paient automatiquement le maximum des frais d'inscription. En Master : 18 000 euros l'année. Ce sont vraiment des sommes qui sont considérables pour lesquelles il n'y a pas d'adaptation en cas de difficulté, à part des baisses de quelques tranches. Rien de plus n'est prévu au niveau des baisses de frais d'inscription. Évidemment, à l'UNEF, on défend la baisse des frais d'inscription, l'inclusion des étudiants étrangers hors Union européenne dans le barème progressif des frais d'inscription. Là-dessus, on pense essentiel qu'il y ait une évolution du modèle de Sciences Po qui se base trop sur le financement par les étudiants et sur les financements prévus par ailleurs. Mais, sur les financements par les étudiants, ce qui accroît leurs difficultés financières. On a de nombreux cas d'étudiants qui nous contactent, qui se retrouvent dans des situations impossibles, qui envisagent l'arrêt de leurs études à Sciences Po parce qu'ils ne peuvent plus assumer ces frais d'inscription. Donc, ils se retrouvent avec des prêts de milliers d'euros avant même leur entrée dans la vie professionnelle. Merci beaucoup.

Jean COTTE

Merci, M. le Directeur pour votre feuille de route. Évidemment, pour nous, il y a un certain nombre de points dont vous avez parlé que l'on porte depuis longtemps, notamment l'apprentissage dans tous les Masters. Et, la possibilité d'avoir du *namings* qui ferait finalement participer les étudiants pour avoir un *namings* aussi qui ressemble à la vie à Sciences Po. Je voulais simplement revenir sur un point. Vous avez parlé de l'apprentissage disponible dans tous les Masters. Je pense qu'il y a un point que l'on porte depuis longtemps à Nova et qui rejoint celui-là, c'est celui de l'année de césure. Est-ce que vous étudiez la possibilité de faire en sorte que l'année de césure soit moins contraignante financièrement pour les étudiants, notamment en matière de frais de scolarité ? Merci beaucoup.

Mael DALGLIESH-LEMOINE

Une question par rapport aux établissements partenaires pour les CEP. Donc, vous passez de 166 à 200 établissements, si j'ai bien compris. Est-ce que vous avez une idée de la répartition en France géographiquement de ces établissements ? Comment sont-ils répartis dans les départements ? Est-ce que certains sont plus représentants que d'autres ? Merci.

Mario DEL PERO

Bonjour. C'est un petit mot d'appréciation sur l'investissement dans les bourses postdoctorales. Nous en avons parlé rapidement aux réunions CIVICA. S'il y a une faiblesse, comme j'ai dit, dans le monde dans la Recherche à Sciences Po dans les financements de la Recherche, ce sont les financements postdoctoraux. J'apprécie beaucoup cette décision, et j'espère que nous continuerons à les suivre aussi dans des domaines qui ne sont pas liés nécessairement à la transition écologique ou aux réalités stratégiques que vous avez identifiées.

Kévin COHEN

Bonjour. Merci pour la présentation. J'avais une question par rapport à ce que vous avez proposé sur les discriminations. Quelle serait la forme du groupe de travail parce qu'aujourd'hui les groupes de travail ressemblent beaucoup trop à des réunions d'information où l'on n'a pas forcément quelque chose à apporter en plus ? Et, j'aimerais savoir s'il y a une évolution sur ce principe pour bien réfléchir à cet enjeu qui est important.

Mael DALGLIESH-LEMOINE

J'avais une question qui concerne les 2^{ème} et les 3^{ème} années avec la situation sanitaire actuelle. C'est notamment par rapport au cours de droit administratif et de droit public. On nous a dit le semestre dernier que beaucoup n'avaient pas pu avoir accès à ces cours du fait de la très forte demande, et du nombre de cours relativement limité. On a commencé à réaliser un sondage pour savoir le nombre de personnes que cela concernait. On a eu pour l'instant 35/40 réponses. Beaucoup d'élèves aimeraient avoir ces cours. Donc, est-ce qu'il est envisageable d'augmenter le nombre de cours ? Merci.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Vous aviez mentionné la dernière fois la possibilité de modifier les emplois du temps, réduire éventuellement la charge horaire. Je voulais savoir où vous en étiez par rapport à ce point-là. Merci.

Pauline LEBARON

Je voulais compléter par rapport à ce que vient de dire Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA sur la question de la charge de travail. Cela vous a peut-être été remonté par des élus UNEF ou d'autres élus étudiants, mais notamment dans le cadre des doubles cursus, il y a peu, en fait, d'adaptations de la charge de travail au niveau de Sciences Po. Et, c'est un problème depuis plusieurs années. On a des étudiants qui se retrouvent vraiment dans des situations de surcharge de travail, ce qui affecte leur santé mentale, avec des niveaux de surcharge de travail trop importants. Par ailleurs, on n'en parle pas souvent, mais dans certaines prépas aux concours, certes, les prépas concours nécessitent de fournir un travail conséquent pour réussir ensuite les concours. Mais, on a des programmes de certaines prépas concours, par exemple, pour préparer les concours de la magistrature qui prévoient des journées de cours effrayantes en matière de durées, avec très peu de pauses pour les étudiants. Et, je pense qu'il y a un vrai travail aussi à mener à ce sujet. Et, pour compléter aussi sur les questions d'épanouissement des étudiants, au dernier CVEF, on a eu un vote sur la question de l'assiduité, du retour de la défaillance. On s'était opposé à ce retour de la défaillance ce semestre. Là, on a déjà des retours d'étudiants qui sont particulièrement inquiets, d'autant plus qu'ils ont du mal à comprendre les règles pour ce semestre. Et, surtout avec le contexte sanitaire, ils sont quand même inquiets pour leur réussite ce semestre.

Mathias VICHERAT

Merci beaucoup. Pour vous dire, quand même, ce n'est pas une prétention pour avoir des propos trop généraux, mais cela fait deux mois que je suis là. Donc, je vous ai dit qu'il y a eu beaucoup de sujets. Je n'ai pas pu approfondir tous les sujets. Et, je peux vous dire que je n'ai pas chômé depuis mon arrivée. Merci en tout cas de tous ces points parce qu'effectivement cela complète utilement le propos. Je vais les prendre dans le désordre. Sur la question des CEP, on a avancé en réalité avec l'intention suivante. Dans un premier temps, les CEP étaient très concentrés sur des établissements urbains. Donc, notre logique d'ouverture, qui va aller jusqu'à 200 établissements, vise à avoir aussi beaucoup d'établissements ruraux et périurbains. C'est très important parce que c'est aussi un peu à l'image de l'élargissement de l'ouverture des admissions. Vous le savez, en matière géographique, nous avons dans la dernière campagne d'admissions, et c'est vraiment important de le souligner, moins de 30 % des admis qui viennent d'Île-de-France. Et, c'est nouveau, c'est-à-dire que l'on assume d'être sur un mode d'entrée d'admission national et non pas concentré sur certaines zones. Donc, on a avancé, mais on a avancé aussi parfois en se disant qu'il y a certains établissements qui ne relevaient plus des critères tels qu'ils avaient été définis, parce que quand vous faisiez rentrer un établissement il y a 20 ans, la sociologie de cet établissement peut totalement changer. Et les indicateurs qui permettaient en fait d'entrer dans le dispositif ont changé. Pour vous dire, à ce stade, on a toutes les académies sauf Nantes et Rennes. Simplement, étant donné que l'on a encore quatre établissements qui vont rentrer, notre ambition est bien d'avoir une couverture nationale pour les CEP. Encore faut-il qu'il y ait de l'appétence dans tous les lycées, y compris des académies de Nantes et Rennes, et qu'ils correspondent aux critères tels que nous les avons définis évidemment, et qui sont des critères objectifs et opposables. Mais, c'est bien l'idée. C'est une nationalisation, c'est-à-dire toutes les académies, et aller plus en profondeur sur l'urbain, le périurbain et le rural pour avoir vraiment une représentativité de la France complète.

Sur la question des discriminations, l'idée n'est pas de lancer un énième groupe de travail qui réfléchirait à quelque chose parce qu'on sait à peu près à ce que l'on veut faire. Maintenant, ce qui m'importe réellement, c'est la robustesse des dispositifs et des procédures parce que c'est ce qui est important. Et, non pas simplement se demander si dans telle formation on aurait dû utiliser tel mot ou tel mot. Sur les discriminations, l'idée est d'avoir un groupe de travail qui dise ce qu'il faut faire, le champ des discriminations prises en compte. Donc, les discriminations qui relèvent de délits, d'infractions, en vertu des règlements, de la loi, etc., et d'aller vers sur un dispositif assez rapide de signalement qui, à mon avis, sera sans doute assez proche du dispositif VSS, même s'il faut effectivement une procédure *ad hoc*.

Sur le sujet inscriptions pédagogiques, là-dessus, j'ai assez envie de pouvoir avancer. J'ai eu une réunion la semaine dernière avec Nova qui est arrivée avec une proposition de dispositif d'inscription

pédagogique anticipé, deux mois avant. Je ne sais pas si c'est faisable. En tout cas, j'ai dit à Nova et aux élus de Nova que je souhaitais que l'on étudie — et, Sébastien THUBERT était avec moi lors de cette réunion — la faisabilité de cela. Pour le coup, je n'ai pas de doctrine. Je veux simplement que l'on se dise que le dispositif des inscriptions pédagogiques aujourd'hui manifestement est beaucoup critiqué, notamment par les étudiants. Donc, regardons la faisabilité d'un système qui ne serait pas pire que le précédent, c'est-à-dire qu'il faut vraiment vérifier si ce système peut fonctionner. Au départ, je pensais qu'il pouvait y avoir la logique d'une liste de vœux, une espèce d'algorithme qui fait en sorte à la fin on ait une partie de ses vœux. J'ai compris que les algorithmes n'avaient pas forcément bonne réputation. En tout cas, ce n'était pas ce qui était souhaité. Donc, il y a une proposition de Nova. On va l'étudier pour voir ce qui est faisable, évidemment en lien avec les autres syndicats étudiants.

Sur le sujet de la charge horaire, c'est effectivement quelque chose de vraiment important. Je l'avais mis dans mon programme. Je souhaite pouvoir y réfléchir. Pour le coup, je pense que ça peut faire l'objet d'un groupe de travail en Conseil de l'Institut, sans doute en lien avec le CVEF. Il y a aujourd'hui un groupe de travail du Conseil de l'Institut sur la question des taux horaires des vacataires. C'est le premier groupe de travail qui est lancé, en lien avec l'administration, pour faire des recommandations. Je pense que le deuxième groupe de travail pourrait utilement être sur ce sujet. J'entends des étudiants qui me disent qu'ils veulent continuer à préparer beaucoup de concours, avoir plein d'heures de cours. J'entends d'autres étudiants qui ont eu l'expérience de la troisième année avec deux fois moins d'heures de cours dans des facultés étrangères. Franchement, je sais que c'est un sujet. Je le pressens. Sans doute, c'est une question de répartition calendaire, de répartition dans la semaine, d'amplitude horaire en fonction du lieu de résidence. Il y a plein de paramètres. Peut-être aussi un sujet qui m'avait été soufflé par la DFI, et qui peut être regardé sur le fait, par exemple, de passer de deux heures à une heure et demie de cours pour garder dans le planning des deux heures — en prenant la dernière demi-heure — pour faire du suivi individualisé. Les cours ne dureront plus qu'une heure et demie, mais la dernière demi-heure serait, par exemple, du suivi individualisé en conférence avec le maître de conférences qui voit trois élèves 30 minutes ou deux élèves 15 minutes et 15 minutes. Il y a beaucoup de choses. Mais, pour le coup, je n'ai pas de réponse précise parce que je souhaite que l'on puisse travailler ensemble là-dessus, et j'aimerais que cela puisse faire l'objet d'un groupe de travail du Conseil de l'Institut.

En ce qui concerne les aides sociales et le sujet de la précarité, je pense que c'est un vrai sujet. Le bilan va être présenté en CVEF en mars. Ce sera un moment de discussion un peu approfondi sur le sujet parce que cela relève aussi d'une série de sujets connexes importants, et liés à l'autonomie étudiante, à l'exercice d'une profession salariée en même temps que les études, le sujet des ruptures de liens familiaux qui permettent de faire en sorte que la situation familiale des parents ne soit pas complètement déterminante pour le bien-être économique de l'étudiant. Donc, il y a beaucoup de choses. Vient s'ajouter à cela la question des étudiants étrangers. Et, j'ai une réunion rapidement avec la fondation MasterCard sur la question des étudiants africains. En notre qualité, nous ne pouvons pas et nous n'appliquerons pas le système français aux étudiants étrangers. On ne peut pas. On a le dispositif lié aux revenus des parents avec des bourses du secondaire, des bourses du supérieur. Donc, il faut arrêter de penser que l'on va plaquer le système français pour les étudiants étrangers. En revanche, rechercher des solutions de bourses avec du mécénat, comme le fait MasterCard avec les étudiants africains pour d'autres catégories d'étudiants internationaux, oui, j'y suis très favorable. Et, je pense qu'il faut aller dans ce sens. Juste, pour rappel, sur la question de la précarité étudiante, nous avons 3 millions d'euros de bourses BOUTMY — ce n'est quand même pas rien — qui sont dépensés par la FNSP. Comme vous le savez, nous additionnons à la bourse CROUS, ce que très peu d'établissements font, une aide financière. Ensuite, je pense qu'il y a des cas qui doivent être pris en compte de manière individuelle, et qui ne correspondent pas effectivement aux barèmes, qui sont en rupture de liens familiaux, ou pour lesquels les parents sont juste à un niveau de passage dans une autre catégorie. De fait, il y a des effets de seuils. Il y a beaucoup de paramètres. C'est bien d'avoir une réunion en mars du CVEF pour parler de nouveau de l'ensemble de ces sujets.

Sur l'année de césure, je rappelle quand même que c'est 25 % des frais de scolarité qui sont payés, pas pour les boursiers évidemment, en fonction des revenus. Et, on est beaucoup plus généreux pour les

étudiants que dans d'autres établissements où il s'agit d'un forfait. La progressivité est maintenue. Et, évidemment, ce qu'il faut que l'on fasse, encore une fois de manière individualisée, c'est avoir un accompagnement parce qu'il y a toujours des situations qui peuvent être difficiles.

Je voulais juste rappeler une chose sur la défaillance. Encore une fois, j'entends et l'on est prêt à regarder s'il y a des ajustements ou des améliorations possibles. Je rappelle quand même que la défaillance a une vertu qui est celle de prévenir l'isolement puisque ce dispositif permet de savoir si l'on a des étudiants qui sont en situation d'isolement. Et, il y en a à Sciences Po. Il y en a dans d'autres établissements. Cela a aussi cette vertu en matière d'accompagnement social. Quand on regarde ce sujet, prenons-le de manière large et avec une approche, encore une fois, à 360 parce qu'il y a aussi cette ambition de suivi individualisé, et faire en sorte qu'il n'y ait pas d'isolement ou d'étudiants qui se retrouvent dans des situations sociales et de bien-être compliqués.

Je voulais vous remercier. Je reviendrai évidemment à chaque invitation vous voir. Et, je pense que cela peut être utile, de manière régulière, de se faire un point sur les différents sujets, et notamment sur les différents items du programme et des items que vous pouvez évoquer. Et, je pense que le CVEF de mars pour lequel j'essayerais de venir permettra d'avoir des éléments d'actualisation, et notamment une discussion utile sur la précarité étudiante. Je vous remercie. Bons travaux de CVEF.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Merci beaucoup, M. le Directeur d'être venu aujourd'hui. Et peut-être au mois prochain.

Avant de passer au prochain point de l'ordre du jour, je voulais simplement partager avec vous une idée au sujet des sièges en BOUTMY, du mécénat, et de l'hommage qui est rendu. Je voulais proposer éventuellement un hommage à Maguelone VIVÈS qui était étudiante à Sciences Po, qui nous a quittés en 2019, trop tôt et qui était engagée, présidente de l'UNEF et élue au Conseil de l'Institut. Je lance l'idée.

Mathias VICHERAT

Je suis d'accord. On va faire cela. J'avais eu l'occasion d'en discuter avec certaines organisations syndicales. Je pense effectivement que l'idée du mécénat en BOUTMY est à la fois un attachement et un lien concret avec les ALUMNI. C'est pour moi très important de recréer un peu ce lien. Il y a une dimension financière évidente, mais effectivement je pense que c'est bien aussi de pouvoir avoir et honorer la mémoire de certains étudiants, de certaines figures de Sciences Po. Donc, je suis d'accord. Il faudra que l'on regarde le cadre dans lequel on le fait. Il faudrait, du coup, que vous puissiez contacter Nathalie JACQUET et Sébastien s'en occupera aussi pour que l'on ait peut-être un petit moment autour de cette pose de plaque.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Merci. On passe directement à la validation des initiatives étudiantes pour le semestre de printemps. M. VIVIEN, je vous laisse la parole.

I. VALIDATION DES INITIATIVES ÉTUDIANTES POUR LE SEMESTRE DE PRINTEMPS 2021-2022

Baptiste VIVIEN

Merci beaucoup, Mme la Présidente. La semaine dernière avait lieu la deuxième sélection des initiatives étudiantes pour cette année 2021-2022. Les étudiants qui souhaitaient déposer un projet ont pu le déposer à partir du 13 décembre 2021 jusqu'au 23 janvier dernier. 89 projets ont été déposés. Ils ont tous été proposés lors d'une communication faite aux étudiants à l'ensemble de la communauté étudiante le lundi 31. Le vote s'est déroulé du mercredi 2 février 10 heures au vendredi 4 février 12 heures. Et, aucune anomalie n'a été constatée. Il a été porté aussi par notre prestataire Neovote. 3 932 étudiants ont

pris part au scrutin, à l'issue duquel nous avons 68 initiatives qui ont atteint le seuil de soutien nécessaire pour devenir initiative étudiante et bénéficier des mêmes possibilités d'action, soutiens logistiques, actions financières sur les campus où elles ont recueilli ces soutiens. Je tenais à préciser également que 37 initiatives du premier semestre qui avaient souhaité être sélectionnées pour une année entière seront également actives au second semestre, ce qui porte à 105 le nombre d'initiatives qui seront actives au cours de ce second semestre.

Sarah BONVALET-YOUNES

Je souhaite prendre la parole au nom de l'UNEF. On a remarqué, parmi ces initiatives étudiantes — on a déjà eu ce débat — qu'il y avait l'initiative Reconquête qui est en fait une antenne du parti Reconquête d'Éric ZEMMOUR qui était présente parmi les initiatives étudiantes. On considère que ce n'est pas un parti comme les autres, et que l'on ne peut pas accepter au même nom que Les Républicains ou La France Insoumise la présence de ce parti à Sciences Po. On en a déjà parlé, mais c'est notamment parce que c'est un parti qui incite à la haine, au racisme, au sexisme. Donc, c'est quelque chose qui nous semble inacceptable. Et, même si évidemment on est complètement pour la démocratie étudiante pour que toutes les initiatives étudiantes, en règle générale, soient acceptées, là, on ne peut pas se résoudre à se laisser passer cela. Donc, on ne pourra pas voter pour la validation des initiatives étudiantes. Et, on vous invite à voter également contre.

Mael DALGLIESH-LEMOINE

Je voudrais répondre à l'intervention de l'UNEF. Ce qui nous surprend, on avait un peu anticipé cette réaction, c'est qu'à côté dans cette liste il y a aussi La France Insoumise, SOS Racisme qui ont été validées. On ne va pas s'y opposer alors que le président de SOS Racisme est en cours de condamnation, ainsi que le président de La France Insoumise qui est aussi condamné pour incitation à la haine. Et, ça ne semble pas déranger les élus de l'UNEF.

Sébastien THUBERT

Je pense que le sujet ne porte pas ici sur : qui est condamné ? Qui n'est pas condamné ? Nous entendons les remarques de l'UNEF. Effectivement, c'est une conversation que nous avons eue au début de l'année universitaire, à l'occasion de la sélection de Génération Z. C'est également une discussion que l'on a eue en 2015 lorsque le Front national avait été sélectionné au moment de la reconnaissance des associations. Là, on est effectivement dans le cadre de la pluralité des expressions des partis politiques qui a toujours été à l'œuvre à Sciences Po. Et, c'est, je pense, une simple expression de cette pluralité. Et, je vous rappelle que le cadre de notre règlement de la vie étudiante s'imposera à toutes et tous.

Pauline LEBARON

C'était en réaction, mais cela ne va pas être très long, mais je trouve quand même assez grave qu'un étudiant puisse mettre sur le même plan Reconquête, organisation qui participe à un climat de haine, de xénophobie, de racisme, avec une organisation comme SOS Racisme qui, par exemple, lutte contre le racisme, le racisme qui dans l'histoire a eu des conséquences assez graves pour que l'on puisse toutes et tous ici le condamner tout de même. Cela reflète quand même un climat qui est assez malsain. C'est aussi pour dire que l'on souhaite aussi, via ce vote contre, réaffirmer qu'on lutte contre un climat très délétère actuellement en France, et qui se durcit à Sciences Po.

Mael DALGLIESH-LEMOINE

Si je ne m'abuse, si l'on vote contre, on doit organiser de nouveau les élections, et cela annule toutes les initiatives. Je souligne, par ailleurs, l'absurdité de refuser ce vote.

Jean COTTE

Je viens de regarder ce qu'il s'est dit lors du procès-verbal lors de la précédente reconnaissance des initiatives étudiantes. Je vais me répéter, mais je pense que c'est nécessaire. Aujourd'hui, on nous pose la question de voter non pas les initiatives étudiantes une par une, mais on vote un scrutin. On valide finalement un scrutin qui a eu lieu, encore une fois, sans anomalie, comme nous l'a dit M. VIVIEN. Donc, je ne pense pas que l'on puisse aller contre une association en particulier, surtout que l'on sait que cela pénalisera un grand nombre d'autres initiatives étudiantes. C'est une association qui peut être combattue lors du temps de l'élection. C'est une association qui a été combattue lors du temps de l'élection. Et, pour ma part, je pense que c'est très bien qu'elle soit combattue. Cependant, aujourd'hui le temps de l'élection est fini. On ne peut pas, je pense, revenir sur la validation des initiatives étudiantes. Donc, pour moi, je pense qu'il est nécessaire de revenir sur le sujet de ce que l'on vote et non pas sur un autre sujet. On vote une élection. Ma question va être la suivante : est-ce que M. VIVIEN peut nous confirmer que l'élection a eu lieu sans anomalie ? Si la campagne pour les initiatives étudiantes a eu lieu sans anomalie, évidemment je voterais pour la validation de ce scrutin.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Je voulais simplement réitérer également les propos qui ont été les miens pendant un précédent Conseil que je ne vais pas reprendre longuement. Simplement, je souhaiterais réitérer l'incompréhension de ma part à propos des critères de contrôle à priori des initiatives étudiantes.

Sarah BONVALET-YOUNES

Oui, je reviens un peu sur ce que tu dis, Mariana. On est totalement d'accord sur le fait que l'on ne devrait pas avoir cette discussion en CVEF. Là, on est en train de valider la globalité des initiatives. On aimerait avant qu'il y ait plus sélections parmi les initiatives étudiantes, et que l'on ne se retrouve pas ici à être obligés d'avoir une conservation sur la forme plus que sur le fond finalement des initiatives. Et, là, cela bloque toutes les autres initiatives. On a le débat au mauvais moment parce que le dispositif des initiatives étudiantes permet des initiatives comme Reconquête d'être admises à Sciences Po.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Y a-t-il d'autres questions ou remarques ? Je propose que l'on passe au vote. Madame GASMI, est-ce qu'il y a des procurations ?

Ismahane GASMI

Oui une, M. CHARPENTIER donne procuration à M. FARDE.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Très bien. Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ?

Ismahane GASMI

Nous avons 3 votes contre, 1 abstention et 12 votes pour.

Les initiatives étudiantes du semestre de printemps 2021-2022 sont validées à la majorité.

II. VALIDATION DES CONVENTIONS ANNUELLES 2021-2022 DES ASSOCIATIONS PERMANENTES

Baptiste VIVIEN

Je me permets juste avant de répondre à la question de M. COTTE. Je confirme évidemment ce que j'ai dit lors de ma première déclaration. L'élection s'est déroulée sans aucune anomalie. Donc, sont proposées à votre validation quatre nouvelles conventions permanentes pour l'année 2021-2022 ainsi qu'une proposition de dotation complémentaire. Les quatre associations concernées sont les quatre

associations permanentes représentées sur le campus du Havre. Il s'agissait de l'association sportive, du bureau des Arts, du bureau des élèves et de l'association Havrais Dire pour lesquelles sont proposées pour l'association sportive une dotation de 4 000 euros pour l'année, pour le BDA une dotation de 5 000 euros, pour le BDE une dotation de 6 000 euros, pour Havrais Dire une dotation de 3 000 euros. Enfin, le campus de Reims a souhaité ajouter à sa dotation initiale de 5 000 euros pour le BDA une dotation complémentaire de 1 500 euros pour les aider au portage d'un projet tout récent « Éveil ».

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Très bien. Y a-t-il des questions ou des remarques ? Je propose que l'on passe au vote ? Y a-t-il des votes contre ? Des abstentions ? C'est donc validé.

Les conventions annuelles 2021-2022 des associations permanentes sont approuvées à l'unanimité.

III. ADOPTION DES FINANCEMENTS DES PROJETS ÉTUDIANTS SOUMIS À L'AVIS DE LA COMMISSION DE LA VIE ÉTUDIANTE DU 24 JANVIER 2022

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Il n'y a pas grand-chose à dire. Simplement, on a donc bien financé les projets des Jeunes Européens qui ont réévalué les dates. Ils se sont concertés pour s'accorder sur les dates de leur voyage respectif. On a également émis un avis favorable pour l'attribution d'un financement à In Vino Veritas. Il en est de même pour le financement de l'association Les Parisiennes pour l'édition 2022 de leur tournoi. Et, au financement de la « Queer Week » de Poitiers de l'association Volar. Y a-t-il des questions ou des remarques ? Passons donc au vote. Y a-t-il des votes contre ou des abstentions ? C'est donc validé.

Les financements des projets étudiants soumis à l'avis de la Commission de la vie étudiante sont approuvés à l'unanimité.

IV. POINT D'ACTUALITÉ SUR LE SEMESTRE DE PRINTEMPS

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

On va pouvoir passer au point d'actualité sur le semestre de printemps de Mme DUBOIS-MONKACHI.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Merci beaucoup, Mme la Présidente. Mesdames, Messieurs, bonjour. Un petit point rapide sur la rentrée, la manière dont elle s'est déroulée depuis le 24 janvier dernier. En amont bien sûr de cette rentrée, des semaines de prérentrées ont été organisées sur tous les campus en région, et à Paris bien entendu, selon une programmation faite en présentiel. À ma connaissance, sauf un voyage annulé sur le campus de Poitiers à destination de Bilbao compte tenu du contexte sanitaire sur la péninsule ibérique, toutes les activités ont pu avoir lieu et tous les événements, notamment l'événement important pour les étudiants qui arrivent à Sciences Po pour la première fois, notamment les étudiants en échange : *Meet the services* qui présente à l'ensemble des étudiants toutes les activités de Sciences Po, les acteurs sur différents sujets extrapédagogiques. Et également, et pour la première fois depuis deux ans, nous avons pu réactiver nos Welcome Programme à destination des étudiants en échange qui ont choisi notre établissement pour passer leur semestre de printemps. Ils sont 700 cette année, et 200 d'entre ont participé ce Welcome Programme qui est composé de cours dans les locaux de Sciences Po sans jauge — je vous rappelle le principe d'accueil en présentiel sans jauge — et également des découvertes de la ville de Paris avec différentes activités. Un Buddy Programme a été aussi développé cette année, et permettra aux étudiants nouvellement arrivés d'avoir un ami, un camarade, un accompagnement par un étudiant de Sciences Po. Les enseignements ont repris dans leur grande majorité le 24 septembre avec

deux semaines exemptées de défaillance et non pas d'assiduité. Je vous rappelle le principe tel qu'il a été présenté tout à l'heure par le directeur. C'est un principe positif d'accompagnement des étudiants et d'identification des étudiants qui seraient en décrochage scolaire. On est toujours dans une situation de crise, même si la post crise semble poindre son nez, et nous sommes toujours dans cette logique de bienveillance et d'assiduité positive. Enfin, la réactivation du système de défaillance participe de cette politique d'accompagnement.

Comme vous le savez, le 25 janvier dernier, le CI a voté la modification de l'article 5 en ajoutant, contrairement à ce qui a été présenté au CVEF précédent, une notion de date. Donc, à partir d'aujourd'hui, lundi 7 février, la défaillance fonctionne sur le reste du semestre pour tous les étudiants de Sciences Po.

Les étudiants de troisième année, je vous le disais, la programmation a été organisée en présentiel. Nous avons à peu près 4 à 5 % de cours qui sont en distanciel. Et, les étudiants de troisième année ont bien sûr la possibilité de suivre leurs cours à distance s'ils le souhaitent ou en présentiel s'ils le souhaitent, sauf pour les cours de Majeure qui sont tous à distance. En revanche, il y a des salles prévues pour leur permettre, s'ils sont de passage sur leur campus ou à demeure dans la ville de leur campus, d'assister à ces cours.

La grande nouveauté de cette rentrée, c'est bien sûr l'ouverture du campus du 1 St-Thomas avec des espaces de travail pour les étudiants, des salles de cours équipées, des équipes administratives, de quatre écoles à ce jour, de nombreux centres de Recherche et une nouvelle bibliothèque qui semble avoir beaucoup de succès, des espaces de travail libres et notamment un espace cafétéria qui est activé depuis la semaine dernière. Et, il dispose hors temps de la pause méridienne de plus de 140 places.

Concernant la politique sanitaire, la Direction de l'accueil et de l'accompagnement, qui viendra le 7 mars vous présenter son bilan d'activité de l'année dernière, a mené et mène une politique d'accompagnement sanitaire avec la Croix-Rouge. Elle a mis à disposition des étudiants et des salariés des jours réservés pour la vaccination sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Une information est diffusée régulièrement aux étudiants via des Newsletters, mais via également une FAQ qui est mise à jour très régulièrement en fonction de l'évolution des réglementations. Le principe d'aération des espaces, notamment des salles de cours, est un principe important, de même que le port du masque en espace clos est obligatoire. Nous avons vu dernièrement la possibilité avant la rentrée d'être libérés du port du masque à l'extérieur, en respectant bien sûr une distanciation sociale. Et, concernant les amphithéâtres, il y a eu quelques sujets concernant la ventilation d'espaces qui n'ont pas d'aération sur l'extérieur. En fait, il existe ce que l'on appelle une ventilation mécanique qui permet de faire ce travail de brassage de l'air.

Donc, forte activité depuis la rentrée à Paris comme dans les campus en région avec, M. VICHERAT le disait, des visites sur tous les campus, le prochain étant Menton. Forte activité également au niveau de la vie étudiante qui a fait l'objet de différents points à l'ordre du jour. J'ai beaucoup d'informations à vous donner, si vous le souhaitez, sur des sujets plus précis en matière de signalements de cas, etc. J'ai promis d'être brève. Je reste à votre disposition pour des questions que vous auriez. Je vous remercie.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Merci beaucoup, Mme DUBOIS-MONKACHI. Y a-t-il des questions ou des remarques sur ce point ? Non. Très bien. Je vous remercie.

V. POINT D'ÉTAPE RELATIF À CIVICA : PRÉPARATION DE LA PHASE 2 (2022-2026)

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Passons donc au point d'étape relatif à CIVICA. Je laisse la parole à Mme VIVIAN.

Kate VIVIAN

Merci beaucoup, Mme la Présidente. Merci et bonjour à toutes et à tous. Je crois que je complète un rapide point qui a été fait par notre directeur durant ses mots d'introduction. C'est un plaisir de pouvoir échanger avec vous. Rapidement, je voudrais faire un petit bilan de la première phase pilote de CIVICA, et vous ouvrir sur quelques perspectives pour la prochaine phase qui aura lieu de 2022 à 2026, si nous sommes lauréats du prochain financement. On termine bien sûr cet été les trois premières années de phase pilote avec d'excellents résultats. On a testé vraiment de nombreuses activités et de nombreux projets au sein de CIVICA phase 1 qui rassemblent, comme vous le savez, huit universités européennes aujourd'hui. Toutes ces activités ont pu cibler différents publics cibles. Vous avez dans la note le détail des principales réalisations pour chaque niveau d'études, mais aussi à destination de publics externes ou encore de salariés de nos institutions. Le retour de la Commission européenne sur cette première phase est vraiment excellent. On a eu un *Midterm Report* qui a été tout à fait dithyrambique, ce qui n'est pas forcément le cas de toutes les alliances. Donc, on peut s'en réjouir. C'est l'effet et le résultat du travail des équipes de Sciences Po, mais aussi de toutes les institutions de CIVICA évidemment. Et, malgré la pandémie, parce qu'il y a vraiment eu un choix de maintenir le cap pour CIVICA, ce qui est le témoin d'un engagement fort de nos institutions dans cette alliance européenne.

Fin 2021, nous avons eu l'annonce du prochain appel à projets qui se déroulera de 2022, comme je vous le disais, à 2026. C'est l'appel dit « *Roll-out Phase* ». C'est pour les quatre années à venir et potentiellement un prolongement sur deux ans, si tout se passe bien. Donc, on se réengagerait a priori sur six ans de CIVICA. Dans cette nouvelle phase qui s'ouvre, il y a quelques changements structurels importants. Premièrement, il y a une très forte incitation à l'élargissement des alliances. Cela répond à une volonté de la Commission européenne assez fortement politique d'inclure un maximum d'universités du continent dans ces alliances. Donc, l'objectif est d'aller jusqu'à 10 % des universités européennes incluses dans une alliance universitaire européenne. Pour CIVICA, cela veut dire que nous allons accueillir pour la prochaine phase deux nouveaux partenaires que sont IE University of Madrid et la SGH – Warsaw School of Economics de Varsovie. Ce sont deux partenaires proches de Sciences Po d'ores et déjà, et qui ont reçu un vote unanime de la part de tous les présidents de CIVICA pour cet élargissement. L'autre changement important structurel, c'est un budget qui se retrouve très fortement élargi aussi. Nous aurons un budget — je crois que le directeur le rappelait — de 18 millions d'euros sur quatre années pour cette nouvelle phase versus environ 6 millions d'euros pour la première phase de trois ans. Donc, c'est vraiment un budget élargi conséquent. L'objectif principal que nous nous sommes fixé au sein de CIVICA consiste à élargir et d'amplifier l'ensemble des activités qui ont si bien fonctionné durant cette première phase. Elles ont très bien fonctionné en format réduit, c'est-à-dire que nos tests, nos activités, ont touché des publics plutôt restreints. C'était toujours l'objectif d'expérimenter, de tester de nouveaux modes de coopération dans la première phase pour ensuite les *relate* dans la deuxième phase. C'est notre premier objectif. Mais, également de développer de nouvelles activités, toujours dans cet esprit innovant que l'on s'est fixé au sein de CIVICA. Comment collaborer différemment avec nos partenaires européens stratégiques ? De ce fait, nous aurons deux nouveaux *Work Packages*. Vous l'avez vu dans la note. Un premier qui vous intéresse peut-être tout particulièrement qui est celui dédié à l'engagement notamment des étudiants dans CIVICA. On s'est rendu compte que l'une des demandes de la première phase était cette notion de portage par les communautés, et en premier lieu par les communautés étudiantes de nos alliances. Et, cette notion d'identité de communauté CIVICA. Donc, on dédie un *Work Package* intégral à ces questions, avec la possibilité d'accompagner des activités et des engagements étudiants avec des financements à la clé. Ce *Work Package* sera mené par SGH, nos amis de Varsovie, qui sont extrêmement à la pointe en matière d'engagement étudiant et d'investissement des étudiants dans les modes de gouvernance, notamment de SGH. Donc, on a des modèles intéressants à regarder du côté de Varsovie. Et, un deuxième nouveau *Work Package* qui sera sous le leadership de la SNSPA qui n'est pas — pardon — un nouveau partenaire, mais qui change de *Package* pour laisser la place à IE University sur des questions internationales. Vous le savez peut-être, IE University est une université extrêmement internationalisée, très à la pointe en matière de développement international aussi bien que Sciences Po, si ce n'est pas un peu mieux sur certains aspects. Donc, on a également des choses à apprendre de leur part. Mais, SNSPA, nos amis roumains

vont du coup prendre en charge un *Work Package* dédié à l'incubation de nouveaux projets en lien avec la Commission européenne, notamment sur des questions de *life-long learning*, mais également tout autre projet qui pourrait être développé en cours de route. On s'est rendu compte dans la première phase que l'on était — c'est la définition des projets européens — extrêmement tenu par ce que nous avons promis à la Commission européenne en début de phase. C'est à la fois une bonne chose, et en même temps c'est très contraignant. Cela veut dire que l'on ne peut pas accompagner des projets qui naissent ou qui se développent en cours de route.

Nous aurons également d'autres focus importants à développer dans le cadre des autres *Work Packages*. Vous l'avez vu dans la note. On a les grandes questions de mobilité doctorale et postdoctorale. Je crois que monsieur le directeur vous a parlé des fondements d'une école européenne doctorale. C'est effectivement un projet important. Nous aurons également le renforcement des liens entre nos bibliothèques. Je crois qu'il a également mentionné un projet phase qui est celui de la carte de bibliothèque au niveau de l'alliance qui soulève des challenges structurels et des enjeux structurels assez fins. Mais, l'ambition est bien de fluidifier les accès au travers de l'alliance à toutes les communautés : aux étudiants ; aux professeurs ; aux salariés, pour avoir accès aux cours de mobilité que nous pouvons aussi accompagner dans le cadre de CIVICA. Nous avons également la volonté de renforcer et de développer les outils digitaux. Vous savez que Sciences Po est en leadership là-dessus et ils sont à disposition de l'alliance. Ils peuvent ensuite servir de modèles aux institutions individuelles. On a des projets de nouveaux *Summer School* à destination de l'ensemble des communautés, et un nouvel axe de Recherche qui va certainement voir le jour avec l'accompagnement des projets de Recherche conjoints à travers l'alliance aussi, et le financement de ces derniers.

Pour Sciences Po, concrètement, cela veut dire que nous sommes confirmés dans notre rôle de leader de l'alliance. C'est une très bonne chose malgré les aléas que nous avons connus dans cette phase. On a une confiance renouvelée institutionnelle qui est très importante. On continue donc d'être coordinateur de l'alliance, et en leadership des deux *Work Packages* centraux qui sont WP1 et WP2 sur les questions de gouvernance et sur les questions de structures qui soutiennent l'ensemble des activités de CIVICA, et notamment digitales. Pour nous, cela veut dire probablement une subvention à confirmer de la Commission européenne, mais probablement de 2,3 millions d'euros pour une contribution en fonds propres de près de 575 000 euros sur la période des quatre années. Vous savez qu'une grande partie de cette contribution représente de la valorisation salariale, l'engagement des équipes dans les projets CIVICA. Nous aurons également probablement — on l'espère — un financement du gouvernement français qui vient matcher une partie de ces fonds. C'est ce que nous avons eu dans le cadre de CIVICA 1, et qui a été une aide tout à fait significative. Ceci permettra notamment, si tout se confirme, la prolongation des presque 6 ETP que nous avons pu recruter à Sciences Po grâce à CIVICA, et probablement deux à trois recrutements nouveaux à venir sur la période. CIVICA, je le rappelle, a aussi permis des investissements très importants à Sciences Po en matière d'équipements de salles, bien sûr pour servir CIVICA. Mais, ces salles existent à Sciences Po de manière pérenne et bénéficient du coup, notamment sur des questions de salles hybrides, à toutes les communautés. C'est évidemment une chose très positive pour notre institution, et quelque chose que l'on souhaite continuer à développer dans le cadre de la phase 2.

Voilà ce que je voulais vous dire très rapidement sur la préparation de la prochaine phase. Mais, je suis à l'écoute de vos questions, remarques, *feed-back*.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

Merci beaucoup, Mme VIVIAN. Y a-t-il des questions sur ce point ? Non. C'était très clair, dans tous les cas. Merci beaucoup pour votre intervention sur ce projet.

Kate VIVIAN

Merci beaucoup à vous tous.

VI. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA

On passe au tout dernier point pour les questions diverses. Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ? Très bien. On va alors terminer ce Conseil. Merci à vous tous. On se revoit en mars. Bonne journée.

Mariana DE ABREU NUNES DA SILVA lève la séance à 9 heures 45.